

ANNEXE 1 – LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'AGRÈMENT D'EXPLOITANT DE PONT BASCULE

I. Pièces relatives au demandeur (communes à toute demande)

1. Lettre de demande d'agrément adressée au Directeur Général du CHPC ;
2. Formulaire de demande d'agrément dûment renseigné (Annexe 2) ;
3. Lettre d'engagement et de coopération signée par le représentant légal (Annexe 3)
4. Pièces constitutives selon la catégorie du demandeur :
 - **société commerciale** : statuts régulièrement enregistrés, extrait du RCCM de moins de trois (3) mois, justificatif des pouvoirs du signataire ;
 - **coopérative, union, fédération ou confédération** : statuts, justificatif d'enregistrement auprès de l'autorité compétente, procès-verbal désignant le représentant ;
 - **personne physique** : justificatif de l'activité d'achat des produits (RCCM ou déclaration fiscale d'existence) ;
5. Copie de pièce d'identité du représentant légal ou du demandeur ;
6. Casier judiciaire de moins de trois (3) mois du représentant légal ;
7. Attestation de régularité fiscale en cours de validité ;
8. Attestation de mise à jour de la CNPS en cours de validité ;

II. Pièces relatives à chaque installation d'achat déclarée

Pour chaque installation, le demandeur fournit :

1. Titre de propriété, contrat de location ou tout acte attestant du droit d'occuper le site, en cours de validité et d'une durée résiduelle d'au moins 2 ans ;
2. Plan de situation ou document permettant la localisation précise du site, avec les coordonnées GPS.

III. Pièces relatives à chaque pont-bascule déclaré

1. Certificat de vérification métrologique en cours de validité datant de moins de trois (3) mois délivré par une structure agréée ;
2. Copie du document d'approbation du modèle et attestation de l'installateur ;
3. Description du système informatique de pesée et spécimen de ticket de pesée

V. Modalités de dépôt

- Dépôt auprès de la Délégation Régionale compétente, en 01 exemplaires, accompagnés d'une version numérique ; copies certifiées conformes ;

ANNEXE 2 – FORMULAIRE DE DEMANDE D'AGRÉMENT (ACHAT ET EXPORTATION)

A. Identification de l'opérateur

- ☐ Personne physique ou morale dont l'activité principale est l'achat des produits
- ☐ Société coopérative, union, fédération ou confédération
- ☐ Société commerciale ayant pour objet la commercialisation des produits

Élément	Informations à renseigner
Raison sociale / Nom et prénoms	
Sigle (le cas échéant)	
Forme juridique le cas échéant	
Objet social / Activité principale	
Numéro RCCM et date, le cas échéant	
Numéro de compte contribuable	
Adresse complète	
Téléphone	
Courriel	

B. Représentant légal ou demandeur

Élément	Informations
Nom et prénoms	
Fonction	
Adresse	

Téléphone	
Courriel	

C. Point focal agrément (le cas échéant)

Élément	Informations
Nom et prénoms	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	

Installation déclarée

Pour chaque installation, renseigner le tableau ci-après

N°	Dénomination du site	Région	Département	Commune / Sous-préfecture	Localité	Coordonnées GPS	Produits traités	Nbre de ponts	Superf. (m²)	Capacité de stockage (t)	Statut d'occupation	Installation homologuée Oui/Non

(Ajouter des lignes si nécessaire)

D. Ponts-basculés déclarés

N°	Installation d'achat (n° section F)	Localisation	Marque	Modèle	N° de série	Portée maximale	Échelon	N° d'approbation du modèle initial	Année d'installation	Installateur / N°	Certificat de vérification (n°, date, échéance)

(Ajouter des lignes si nécessaire)

E. Autres équipements

N°	Installation d'achat	Localisation	Ordinateur (oui / non – nombre)	Logiciel de pesée (oui / non – nom et éditeur)	Imprimante (nombre)	Répétiteur de poids (nombre)	Sauvegarde des données (oui / non)

(Ajouter des lignes si nécessaire)

ANNEXE 3 – MODÈLE DE LETTRE D'ENGAGEMENT ET DE COOPÉRATION

(À joindre obligatoirement au dossier de demande d'agrément)

LETTRE D'ENGAGEMENT

Je soussigné(e) M/Mme _____

Agissant en qualité de _____

Pour le compte de la société _____

sollicitant un agrément en qualité d'exploitant de pont-bascule et d'installation d'achat, déclare et m'engage, pour le compte de ladite personne ou société, à :

- respecter l'ensemble des lois et règlements de la République de Côte d'Ivoire applicables, le cahier des charges applicable aux installations d'achat, ainsi que les règles, directives, instructions et décisions édictées par le Conseil Hévéea-Palmier à huile-Coco (CHPC) dans l'exercice de ses missions légales ;
- garantir l'exactitude, la sincérité et la complétude des informations et documents transmis au CHPC, et l'informer sans délai de toute modification substantielle des informations déclarées ;
- exploiter uniquement les installations d'achat et les ponts-basculés déclarés, autorisés et homologués ;
- maintenir en permanence les installations et les ponts-basculés dans les conditions de conformité technique et métrologique ayant fondé la délivrance de l'agrément, et respecter les prescriptions dont l'homologation est assortie ;
- signaler au CHPC toute modification, remplacement, déplacement ou mise hors service d'un pont-bascule déclaré, ainsi que toute anomalie susceptible d'affecter une pesée ;
- assurer la réception des produits dans des conditions équitables et sans discrimination entre les producteurs ;
- maintenir la condition de non-appartenance à une entreprise de transformation, ne pas recourir à une personne interposée et ne pas céder ni transférer l'agrément ;
- utiliser les outils de commercialisation en vigueur (bon de livraison, ticket de pesée, fiche de transfert) et afficher les prix d'achat conformément au modèle annexé au cahier des charges ;

- assurer la conservation et la sécurisation des données et documents issus des opérations de pesage et les mettre à la disposition du CHPC, dans les conditions, selon la périodicité et suivant les modalités définies par celui-ci ;
- faciliter l'accès des agents habilités du CHPC aux installations, équipements et documents nécessaires à leurs missions de contrôle, dans le respect des dispositions légales en vigueur ;
- coopérer de bonne foi avec le CHPC dans l'exercice de l'ensemble de ses missions de contrôle, de suivi et de régulation.

Je déclare être conscient(e) de ce que l'inobservation de l'un des engagements ci-dessus expose _____ aux mesures et sanctions prévues, notamment la mise en demeure, la suspension ou le retrait de l'agrément, la confiscation, l'amende forfaitaire et, en cas de poursuite de l'exploitation après refus ou retrait de l'homologation, la fermeture de l'installation d'achat.

Fait à _____ le _____

Nom du signataire :

Fonction du signataire :

Signature précédée de la mention

« Lu et approuvé » et cachet